

L'introuvable démission des parents des classes populaires

Le discours sur la démission des parents des familles populaires les plus démunies concernant l'école est récurrent malgré les démentis des recherches sur le rapport de ces familles à la scolarisation. Il est vécu comme fortement stigmatisant et injuste par les parents concernés, comme le souligne cette mère : « *Les parents qui, plus haut dans la hiérarchie sociale, n'ont guère de temps de s'occuper de leurs enfants ne seront pas qualifiés de "démissionnaires" mais d'"occupés" »* ».

Or la recherche souligne au contraire la « centralité de l'école » dans les familles populaires qui ont bien saisi, au fil de la massification scolaire, comme du chômage et de la précarité de masse qui les frappent, que non seulement l'école offre la chance principale de salut social pour leurs enfants, mais aussi qu'elle ne peut être négligée sans courir un risque de disqualification sociale. L'inquiétude concernant les résultats scolaires ou les tentatives de mobiliser diverses ressources pour aider leurs enfants témoignent du souci scolaire des familles populaires. Pour autant, celui-ci ne se traduit pas toujours par des pratiques d'investissement scolaire conformes aux attentes de l'institution scolaire et des enseignants. Alors que ces derniers attendent que les parents soient des auxiliaires de l'école, prolongeant et préparant son action éducative, ils déplorent qu'une partie des parents ne viennent pas aux réunions de l'école, qu'ils n'aident pas assez les élèves dans leurs tâches scolaires ou encore qu'ils n'encadrent pas suffisamment leurs comportements à l'école.

Or il se pourrait bien que les demandes ou injonctions de l'école concourent aux difficultés des familles. Ainsi, si une partie des parents peine à se rendre à l'école, c'est aussi parce que les rencontres avec les enseignants peuvent être vécues comme des moments de mise en cause de leurs pratiques et parce qu'ils ne se sentent pas légitimes pour discuter avec les enseignants « *qui ont fait les écoles* ». Pour ces parents, ne pas se rendre à l'école est alors une manière de garder une distance prudente à l'égard d'une institution dont ils attendent beaucoup, mais qui peut les mettre en difficulté.

Ainsi, l'injonction d'encadrement parental des devoirs conformément aux exigences scolaires est source d'embarras dans les familles populaires. Les parents sont pris dans l'alternative suivante : tenter d'encadrer le travail scolaire à leur manière, au risque d'être disqualifiés pour des pratiques non conformes aux logiques scolaires ; se tenir à distance des devoirs parce qu'ils maîtrisent peu les savoirs et les apprentissages scolaires et parce qu'ils se sentent incompetents en la matière (« *Et si je la fais tromper ?* » dit un père) au risque d'être perçu comme démissionnaire.

On peut multiplier les exemples de pratiques parentales mises en difficulté par les prescriptions scolaire, comme les demandes d'intervention des parents pour réguler les comportements des enfants dans l'école, alors qu'ils se sentent désarmés quant à ce qui se passe dans l'espace scolaire et estiment que la surveillance des comportements dans l'espace scolaire incombe aux enseignants.

Enfin, il y a tout lieu de penser que le sentiment d'illégitimité des parents des familles populaires et leur reconnaissance de la légitimité des enseignants pour les questions scolaires les conduisent, non pas à une démission, mais à une forme de remise de soi manifestant du même coup leurs fortes attentes à l'égard de l'école.

Pour conclure, on pourrait revenir à la question que posait le titre d'un colloque organisé par des groupes de femmes de quartiers populaires dans les années 90 : « Parents démissionnaires ? Parents démissionnés ? »

Daniel Thin, Professeur des Universités en sociologie